



Compte rendu du CDAS Morbihan **Réunion du 15 juin 2023**

Site internet: <https://56.cgtfiancespubliques.fr>
Page Facebook

A l'ordre du jour :

- **Présentation du compte-rendu d'activité de la délégation d'action sociale pour l'année 2022**
- **Point sur le crédit d'actions locales 2023**
- **Questions diverses**

***Présentation du compte-rendu d'activité de la délégation d'action sociale pour l'année 2022**

Pour l'année 2022, on constate un nombre d'actifs en baisse (940) ainsi qu'un nombre d'enfants de 0 à 17 ans également en baisse (420).
En revanche, le nombre de retraités est en augmentation (2500).

Pour rappel, les dépenses (118 928 €) sont regroupées en trois budgets :

- le budget « subventions séjours enfants » (hors EPAF) = 1 345 €
- le budget « prévention médicale » (frais de laboratoires, matériel médical nécessaire au médecin de prévention) = 1 013 €
- le budget « restauration (82 871 €), CAL (Crédit d'Actions Locales = 32 087 €) et frais de fonctionnement de la délégation (1612 €)».

La restauration collective interministérielle en 2022 concernait **4 restaurants conventionnés** (3 à Vannes et 1 à Lorient) et **2 restaurants financiers** (1 à Ploërmel et 1 à Lorient) pour un total de repas servis de 18 387, en légère hausse par rapport à 2021.
Pour les agents ne bénéficiant pas de restauration collective, l'action sociale alloue des titres restaurants (6 € dont 3 € à la charge de l'agent et 3 € à la charge de l'action sociale).
La carte APETIZ est devenue BIMPLI.

Le CAL a financé **l'arbre de Noël** à hauteur de 19 113 €, des sorties pour les retraités à Benodet (5 574 € pour 170 personnes) et une sortie pour les actifs au zoo de Beauval (3368 € pour 46 personnes), ainsi que des consultations psy (3 467 €) et des cartes solidarité finances (560 €).

Le montant total des **prêts et aides ALPAF** 2022 s'est élevé à 197 261 € pour 63 dossiers accordés . Des aides aux logements étudiants, à l'installation ou à la propriété peuvent être accordées sur dossier. Il en va de même pour un prêt immobilier complémentaire, pour le logement d'un enfant étudiant, pour l'amélioration de l'habitat ou pour un équipement du logement.

*Point sur le crédit d'actions locales 2023

Le montant de la dotation pour le CAL 2023, après réserve, est de 32 075 €.

Nous vous rappelons que vous pouvez aussi bénéficier de consultations gratuites auprès de **psychologues** à Lorient et Vannes. La mutuelle propose aussi cette prestation.

Une somme est également prévue pour **Solidarité Finances**, pour venir en aide à nos collègues actifs ou retraités en difficulté.

Vos représentants CGT ont fait adopter le vœu suivant : « le niveau de l'inflation étant très élevé depuis plusieurs mois, nous demandons la revalorisation immédiate de toutes les prestations ainsi que l'augmentation du budget consacré à l'action sociale locale ».

Il a été approuvé par toutes les organisations syndicales.

Après les sorties déjà effectuées en 2023 (qui ont remporté un gros succès) pour les actifs (Groix et Puy-du-Fou) et pour les retraités, (Erdre avec la visite des chantiers navals), une **date complémentaire** sur l'Erdre, pour les retraités, a été votée en raison d'un grand nombre d'inscrits n'ayant pas été tiré au sort : cette troisième sortie serait prévue après la rentrée scolaire. La date définitive vous sera prochainement communiquée.

*Questions diverses

Il est rappelé que le service des pensions ne renvoyant plus la liste nominative des retraités, ceux-ci doivent contacter la déléguée départementale, Isabelle Le Gouarin-Gonzalez afin de recevoir les informations de l'action sociale du Morbihan.

Le nouvel assistant social arrivera le 10 juillet 2023 dans notre département. Entre-temps a été mise en place une continuité de service. Pour toute demande, contactez la délégation.

Nous avons également évoqué la problématique de l'accès au logement pour les nouveaux arrivants, la déléguée est fortement sollicitée.

Nous vous rappelons que le site de l'action sociale est **consultable par les actifs et les retraités** depuis internet et sur tous les supports à l'adresse suivante :

<https://actionsociale.finances.gouv.fr>

Continuons à revendiquer une action sociale de haut niveau pour toutes et tous, actifs, retraité-e-s, titulaires et non titulaires !

Vos représentants CGT : Olivier AMICEL (THOM HENNEBONT) – Céline CANN (SDIF)
BALF cgt.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr

- La délégation a conçu une plaquette recensant les consultations gratuites possibles dans le département : aide juridictionnelle, avocats, défenseur des droits...

Ce document est disponible sur notre site internet : <http://www.dgfip.cgt.fr/56/spip.php?article521>

